



### 3. Championnat Régionaux

#### ➤ Validation définitive des quotas – Contrôles licences

Les quotas proposés au Congrès Régional et envoyés au CD n'ont pas fait l'objet de demandes de modifications. Ils sont donc définitifs pour les Championnats Régionaux

La procédure d'établissement des quotas a été écrite de façon détaillée par la Commission Championnats (septembre 2025). Voir en Annexe le texte de cette procédure

#### ➤ Contrôles licences

Rappel de la procédure décidée le 29/01/26 :

Pas de présentation de licences mais signature du bordereau d'inscription par le Délégué validant la présence des joueurs inscrits, ou signalant des changements.

Les délégués devront se présenter à la Table de marque du concours le matin à partir de 7h30 pour signer ce bordereau.

Cependant, comme le rappelle le Règlement National, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, celui-ci devra être en possession de sa licence « officielle » (Fiche licence A4 ou Application FFPJP sur son téléphone).

Pour les Championnats Jeunes (Triplette et Doublette) :

- Le Délégué départemental signera le Bordereau d'inscription pour valider les équipes de son comité et signaler les éventuels changements (joueurs et coaches)
- Les éducateurs seront vérifiés (diplôme et activité en cours, honorabilité) avec la liste fournie par C. ARSAC

Envoi des Fiches d'inscription aux Championnats Régionaux

Le fiches d'inscriptions seront envoyées aux CD aux alentours de la mi-mars. On rappellera à cette occasion les directives :

- Le nom du ou des délégués de chaque championnat est OBLIGATOIRE (pour permettre la vérification de l'honorabilité)
- Pour les jeunes, le nom des coaches de chaque équipe est OBLIGATOIRE, (pour permettre la vérification de l'honorabilité et du diplôme d'éducateur, minimum BF1)
- Le Règlement des Championnats qui devra être porté à la connaissance des joueurs qualifiés et des délégués

Dotation :

- Rappel : plus de lots pour les seniors et amélioration de la dotation pour les jeunes.
- Etudier la possibilité de remplacer les Coupes par des médailles personnalisées pour les Championnats Seniors. Décision 2026 suivant devis.
- Fourniture d'une gourde sérigraphiée pour chaque joueur vainqueur et finaliste des championnats régionaux (seniors et jeunes)

#### ➤ WEBTV

Bourg St Maurice : BOULISTENAUTE - Samedi A-M et Dimanche : 3 personnes

Aurec : SPORTMEDIAMAT - 3 jours : 1 personne

Prévoir : 1 chapiteau 3mx3m avec éclairage , 2 tables et 2 chaises

1 commentateur : S. PINEAU

## ➤ Visites des sites

Visite AUREC : A. ORTHALA – V. BAJOLLET le 23 février :

- Pas d'éclairage extérieur, mais 3 jeux éclairés en boulo-drome si besoin
- Parkings en nombre suffisant
- Toilettes en nombre suffisant
- 1 seul Hôtel sur place, Firminy à 10 minutes
- Pas de possibilité d'effectuer des contrôles anti-dopage (pas de toilette privatisable)

Visite BOURG ST MAURICE : prévue le 3 mars

Contrôles des installations des 2 championnats :

- AUREC : A. ORTHALA, arrivée la veille au matin
- BG ST MAURICE : V. BAJOLLET, arrivée la veille au matin

## 4. Mini Bol d'Or Féminin

Délégation à Villefranche : M. ROUX – R. EVRARD – JP CARTIER – A. ORTHALA

Délégation à MOULINS (03) : pas de délégué.

V. BERTRAND se rendra sur place pour faire le Compte-rendu avec résultats et photos pour la Revue AURA-Pétanque-ACTUS

### ➤ Modification pour 2027 :

Certains CD pratiquent déjà dans leur qualificatifs départementaux, l'homogénéité club. Cette mesure pourrait devenir obligatoire et inscrite dans le règlement.

Un vote des Comités fait apparaître le résultats suivant : 8 Comités POUR et 4 comité CONTRE. Cette modification du règlement est donc adopté.

En 2027, le Mini Bol d'Or Féminin, aussi bien dans l'édition RHÔNE-ALPES, que dans l'édition AUVERGNE, se déroulera par équipes « **homogènes club** ». Les qualificatifs départementaux devront donc être organisés en conséquence.

## 5. Mise à jour du calendrier 2026

- Challenge de l'Amitié AURA à Moulins (03)
- Championnat d'Automne Rhône-Alpes à EVIAN (74)
- Congrès National à VALENCE (26) du 17 au 19/12 2026

## 6. Formations

Formations effectuées :

- 14 février 2026 : Formation Discipline à St Etienne : Très satisfaisant
- 27 février 2026 à St Martin le Vinoux : formation GTDM pour 13 membres élus AURA

**Rappel :** la Commission Formation est chargée d'enregistrer toutes les formations effectuées sur notre territoire. Chaque formateur devra envoyer à H. BERTIN un relevé de la formation dispensée avec date, lieu, liste des personnes formées avec leur CD d'appartenance

## 7. Point Trésorerie

Mise à jour de la note « Indemnités » :

- Championnats de France :
  - o Délégué : 175 € pour tout le monde, pas de supplément longue distance
  - o Joueur : 120 € pour tout le monde, pas de supplément longue distance
- CRC : prise en compte de l'indemnité d'arbitrage par le Comité Régional

*Voir nouvelle version de la « Note Indemnités Financières » en pièce jointe et sur le site privé.*

## 8. Centre Régional d'Entraînement

### ➤ MAJ des Effectifs

Suite aux sélections départementales et la revue d'effectif du 31 janvier à Rive de Gier, l'effectif du CRE est maintenant complet pour la saison 2026 : 32 jeunes dont 9 féminines.

12 nouveaux jeunes font leur entrée au CRE :

Nania-Liana ASSUNCIO (01) – Robin CALARD (01) – Natan KOCK (01)  
Lorenzo BERAUD (07) – Rayan DEVES (07) – Valentin VALLET (07)  
Mathis HACHEZ (26) – Yohan WISS (26) - Cément CHARRIE (38)  
Soren DUCREUX (69) – Lois VILLARET (69) – Enzo BRUNT-MERLIN (73)

### ➤ Programme d'activité 2026

1<sup>er</sup> stage : 8 au 10 avril à Lavilledieu (07)

Participations aux Nationaux Jeunes :

Sète (8-9/05) - Orléans (13-14/06) - Valence (21/06)  
Moidieu (27/06) - Salaise (4/07) - Romans (23-26/07)  
Montluçon (22/08) – Boussac (23/08) - Bron (29-30/08)  
Montélimar (20/09)

Participations aux Nationaux Féminins :

Le Puy en Velay (6-7/08) – Trévoux (15-16/08)  
Bron (29-30/08) - La Talaudière (5-6/09)  
Bourg St Andéol (26-27/09)

### ➤ Collectif France AVENIR

La région AURA était récemment représentée lors du stage de détection du groupe AVENIR des Équipes de France, organisé par la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

Au total, 22 jeunes joueurs et joueuses étaient convoqués à ce rassemblement national, dont 3 filles et 1 garçon issus du CRE de la région AURA :

Eden HINDERCHIED (26), Stella BOUCHUT-KAULFUSS (69)  
Ruby GIRAUD (69), Adolphe-Nelson MARTINS (74)

### ➤ Centre Départementaux d'Entraînements (CDE)

Les CDE créés à ce jour : CD01 - CD07 – CD26 – CD38 – CD42 – Groupement CD03-15-63

En projet : regrouper 9 joueurs de chaque CDE sur une journée, pour participer à une compétition du type du trophée des pépites.

## 9. Travail des Commissions

### Commission Communication

- des modifications ont été apportées sur le Site AURA-Pétanque-ACTUS : 2 rubriques : reportages et Résultats des Nationaux
- Création d'un compte Facebook : Comité Régional de Pétanque AURA qui servira à relayer les annonces de nos manifestations, des publications sur AURA-Pétanque-ACTUS, ...
- Les articles ACTUS sont disponibles en format A4 imprimable (sur le site AURA)

Pour permettre de communiquer rapidement les résultats des Nationaux, C. LAVAL est chargé de réclamer, auprès de l'organisateur ou du délégué, dans les 48h, le GCZ de la compétition et les photos de la manifestation (au minimum une vue d'ensemble du carré d'honneur et la photo des vainqueurs).

Un mail de demande de ces informations devra être envoyé à l'organisateur du National et du délégué AURA, dans la semaine qui précède (C. LAVAL)

### Commission Développement

Cette Commission sous la direction de S. PINEAU a, entre autres, la responsabilité de suivre les Conventions d'Objectifs Territoriaux (COT).

Depuis l'an dernier, ce dispositif mis en place par la Fédération a pour but d'évaluer la performance des CD et de déterminer les critères d'affectation d'une aide se substituant aux indemnités de déplacement « Championnats de France »

En 2026 le budget est de 300 000 € à répartir entre les CD et les Régions suivant la grille COT (niveaux 1, 2 ou 3).

La Commission est donc chargée de suivre l'évolution des COT Départementales et d'aider les CD à mettre en place les actions correctives pour améliorer la notation. En particulier, chaque CD devra avoir rapidement un Projet Associatif validé (critère éliminatoire en 2026).

### Commission Arbitrage

#### ➤ Résultats des examens d'Arbitres

#### - National

- Jean-Michel ROMUALD (38) : ADMIS
- Pierrette MILAZZOTTO (38) : ECHEC

#### - Régional

6 candidats pour le Comité Régional AURA dont les formations ont eu lieu à HATELGUYON (63) les 3 et 4 janvier 2026 et à SAINT MARTIN LE VINOUX les 10 et 11 janvier 2026. Les examens ont eu lieu le dimanche 18 janvier de 9h à 12h dans l'Allier pour l'Auvergne et à SAINT PRIEST pour le Rhône-Alpes :

- Hervé LIMINANA (01) : ECHEC
- Christophe TUEL (03) : ECHEC
- Sheila REREAO (42) : ECHEC
- Nicolas DIDIER (01) : ADMIS
- Didier GRIOT (73) : ADMIS
- Patrick BILLOUD (74) : ADMIS

Les 3 candidats ADMIS passeront leurs épreuves pratiques sur le terrain lors des Championnats Régionaux du 14 au 17 mai 2026 à BOURG SAINT MAURICE (73)

### ➤ **Recyclage des arbitres régionaux**

On remarque une perte de connaissance du règlement au fil du temps. D'autre part les arbitres régionaux ne semblent pas tous motivés pour officier sur les compétitions régionales (championnats, CRC, ...).

Il semble judicieux de réunir les arbitres régionaux pour faire les recyclages nécessaires (le règlement va changer en 2027) et créer un esprit de groupe et des relations qui devraient motiver nos arbitres dans leur tâche.

Décision : programmer un séminaire pour les arbitres régionaux : 1,5 jour sur le 2<sup>ème</sup> week-end de décembre 2026. Ce séminaire sera entièrement pris en charge par le Comité Régional (déplacement, hébergement, repas).  
J. ARAUJO est chargé de présenter un projet chiffré pour la réunion d'octobre.

### **Commission Jeunes**

Mise à jour des Règlements et cahier des Charges :

- Challenge Régional Rhône-Alpes : FAIT

#### ➤ **A FAIRE :**

- CRC (nouvelle épreuve individuelle)
- Règlement Trophée des Jeunes
- Cahier des Charges Trophée des Jeunes : sans changement

### **Commission CRC**

Procédure de contrôles des licences pour les CRC :

- Le capitaine de chaque équipe devra remettre au délégué les Fiches Licences A4 de tous les joueurs de l'équipe
- Le délégué vérifiera la validité des licences avec Gestion Concours
- le club organisateur fournira un lecteur de QR Code pour faciliter la saisie des licences

R. EVRARD enverra un mail à chaque club participant aux différents CRC, pour l'informer de ces dispositions.

Délégations :

Il reste 6 délégations non pourvues à ce jour. Elle devront être assurée par le CD organisateur.

Un élu AURA peut tout à fait être délégué sur une journée de CRC organisée par le club où il est licencié.

## 10. Questions diverses

- Championnat Régional de Tir de Précision Seniors H et F 2027 :  
Le Comité Régional accepte l'inscription de 2 joueurs et 2 joueuses par CD.
- Championnat Régional Doublette Provençal  
Ce championnat régional pourrait être supprimé en 2027. En attente du projet définitif du calendrier fédéral 2027.
- Championnats de France : 1 délégué par équipe  
Réponse négative . Ce point a été traité au Congrès Régional 2025.
- Championnats de France : allocation « boisson » et financement des photos pour les équipes jeunes participant au CDF  
Réponse négative . Ce point a été traité au Congrès Régional 2025
- Documents à faire parvenir :
  - Adresses clubs 2026 : complet depuis la réunion
  - PV AG Départements : manque CD07 – CD38 – CD69 – CD74  
CD03
- Lieux des réunions  
Prochaine réunion le 17 Octobre à MOULINS (03) dans le cadre du Challenge de l'Amitié.  
Réunion en Visio en Juin si besoin.
- Déclaration R. THOMET :  
R. THOMET termine son travail de réservation hôtelière pour 2026. Il ne pourra pas être délégué au Championnat de France Jeunes 2026, il donnera toutes les informations utiles à C. MONIN et N. MAISON
- Absence au Championnat Régional Promotion 2025 :  
Une équipe du Puy-de-Dôme était absente à ce Championnat en 2025 et aucun justificatif d'absence n'a été fourni dans le délais réglementaire. L'équipe est donc privé de Championnat Promotion en 2026.  
Cependant le Règlement Fédéral prévoit que dans ce cas d'absence au Championnat Promotion, les joueurs sont également interdits de Championnat Triplette Masculin. Un courrier sera envoyé au club et CD concernés pour notifier ce complément de sanction.

Le Président,  
Pascal CHIRAND



Le Secrétaire Général,  
Jean-Pierre CARTIER



### P.J. :

- Procédure d'établissement des quotas Championnats Régionaux
- Note Indemnités Financières 2026